

# CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU VILLE DE GRACEFIELD

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Gracefield, tenue le 11 mai 2022, à la salle du conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, Gracefield, 16h00.

Sont présents les membres du conseil Madeleine Caron, Alain Labelle, Daniel-Luc Tremblay, Mélanie Lefebvre et Jean-Philippe Caron.

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire suppléant Hugo Guénette.

Est aussi présent, monsieur le directeur général et greffier Jean-Marie Gauthier.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016. Elle est ouverte à 16 h 00.

Sauf indication contraire dans les termes mêmes d'une résolution, l'expression « adoptée à l'unanimité », présente dans le procèsverbal, doit s'entendre comme incluant le maire.

#### 2022-05-213 Ouverture de la séance extraordinaire

Monsieur le conseiller Alain Labelle, propose et il est résolu :

Que la présente séance soit ouverte, il est 16 h 00.

Monsieur le maire suppléant Hugo Guénette, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 2022-05-214 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé par madame la conseillère Mélanie Lefebvre, propose et il est résolu :

Que l'ordre du jour pour la séance extraordinaire soit le suivant :

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Demande à Transports Québec Entrée par la rue St-Joseph (route 105)
- 4- Période de questions
- 5- Levée de la séance extraordinaire

Monsieur le maire suppléant Hugo Guénette, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 2022-05-215 Demande à Transports Québec - Entrée par la rue St-Joseph (route 105)

**Considérant** le projet Les Habitations au Coeur de la Vallée de l'organisme Logement en santé Vallée-de-la-Gatineau est situé à un endroit stratégique sur un terrain contigu ;

**Considérant** le besoin d'aménager l'entrée de la propriété de la rue St-Joseph (Route 105) jusqu'à la rue Locas ;

**Considérant** qu'il faut répondre aux besoins des services incendies pour assurer un accès rapide et sans obstacle au projet d'habitation communautaire ;

**Considérant** qu'un accès à sens unique de la rue St-Joseph (Route 105) vers la rue Locas (sortie) est prévu pour cet emplacement;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé de madame la conseillère Madeleine Caron, propose et il est résolu,

D'autoriser monsieur le directeur général et greffier, Jean-Marie Gauthier, à envoyer la présente résolution au ministère des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation requise pour permettre l'entrée au projet de la rue St-Joseph, et ce, selon le plan d'aménagement préparer par la firme Confluence Architecture.

Monsieur le maire suppléant Hugo Guénette, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### Période de questions

#### Note au procès-verbal:

Aucune question n'est posée par le public pour la séance de ce soir.

#### 2022-05-216 Levée de la séance extraordinaire

Madame la conseillère Mélanie Lefebvre, propose et il est résolu :

Que la présente séance soit levée, il est présentement 16 h 02.

Monsieur le maire suppléant Hugo Guénette, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le maire suppléant	Le directeur général et greffier
Hugo Guénette	Jean-Marie Gauthier
Approbation du procès-verbal :	
Je, Hugo Guénette, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général et greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la <i>Loi sur les cités et Villes</i> .	
 Hugo Guénette	

Maire suppléant